

Collège Léonard de Vinci

Adresse: 5 Rue de l'Ancienne Poste

42610 Saint-Romain-le-Puy

Téléphone: 04 77 97 75 10

Adresse mail: ce.0422136u@ac-lyon.fr

Réunion de rentrée

Année scolaire: 2026/2027

Classe de 3ème



Le collège à la rentrée 2026

42 personnels non enseignants
52 personnels enseignants
684 élèves

	Effectifs au 01/09/2026	Nombre de divisions
6ème	169	6
5ème	157	6
4ème	176	7
3ème	182	7
TOTAL	684	26

Le restaurant scolaire

2 modes de facturation :

Facturation "au forfait" :

- ☞ pour les DP4 uniquement
- ☞ une facture en fin de trimestre

Facturation "au ticket"

- ☞ Pour tous les autres modes de fréquentation (3 jours, 2 jours, 1 jour ou occasionnel)
- ☞ Pas de facture, les comptes self sont approvisionnés en amont (pas de soldes négatifs)

3 modes de paiements :

- ☞ En ligne : avec Educonnect pour les facturations "au forfait"
avec l'application TurboSelf pour les facturations "au ticket"
- ☞ Par virement bancaire (pour les forfaits uniquement)
- ☞ En espèces à déposer à l'intendance par les parents (de préférence)

Les horaires de la classe de sixième

Enseignements obligatoires:

Français : 4h

Histoire-géographie / enseignement moral et civique: 3h30

Anglais: 3h

LV2 (espagnol, allemand, italien ou portugais): 2h30

Mathématiques : 3h30

Physique-chimie : 1h30

Sciences de la vie et de la Terre : 1h30

Technologie: 1h30

Education physique et sportive : 3h

Arts plastiques: 1h

Education Musicale: 1h

Soit un total de 26h

Les horaires de la classe de troisième

> Enseignements optionnels au collège Léonard de Vinci

Langue et Culture Antique - Latin : 1h

Chant choral: 1h

Participation possible à l'UNSS

Participation possible à l'atelier théâtre

> Des choix opérés au collège Léonard de Vinci pour la classe de 3ème

- Des groupes allégés en sciences physiques, sciences de la vie et de la terre et technologie, permettant les manipulations plus faciles
- 1h par quinzaine de dédoublement en mathématiques
- 1h par semaine de dédoublement en français
- 1h par semaine de dédoublement en hist/géo/EMC (sur 30 semaines)

Un enjeu de la classe de 3^{ème}: bien s'orienter

Tout au long de l'année de 3^{ème}, des entretiens avec le professeur principal, la direction et la PsyEN vont permettre à l'élève et ses parents de préparer son projet d'orientation après le collège.

Deux voies d'orientation sont possibles après la 3^{ème}:

- Voie générale: seconde générale et technologique
- Voie professionnelle: seconde professionnelle ou CAP (sous statut scolaire ou sous statut d'apprenti)

Les choix sont faits par les familles en amont du conseil de classe. Le chef d'établissement accorde ou refuse le choix après avoir consulté le conseil de classe.

Parents et élèves seront guidés tout au long des procédures.

L'orientation
et l'affectation

classe de
3^e

En 3^e, votre enfant précise son projet d'orientation avec l'aide de ses professeurs, afin de se préparer à la filière d'études dans laquelle il poursuivra son parcours de formation.

LES TROIS GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Le temps de la réflexion

Informez-vous précisément sur les différentes voies envisageables pour la poursuite de ses études, en continuité du travail qu'il a effectué depuis la 6^e dans le parcours Avenir.

OCT. DEC. Prenez part à un **entretien individuel d'orientation** qui réunit le professeur principal, l'élève et la famille pour un point précis. Un psychologue de l'éducation nationale peut y être associé.

Le temps du dialogue

JAN. FEV. Connectez-vous au service en ligne Orientation ou renseignez la fiche de dialogue remise par le collège pour exprimer vos choix d'orientation : 2nd générale et technologique ou 2nd STHR, 2nd professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

MARS **2^e conseil de classe** qui formule des avis provisoires d'orientation.

Le temps du choix

MAI Formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante. Pour faire vos demandes, connectez-vous au service en ligne ou renseignez les fiches transmises par votre établissement.

JUIN **3^e conseil de classe** qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.

FIN JUIN DÉBUT JUILLET Vous pourrez consulter votre notification d'affectation sur le service en ligne ou l'obtenir auprès de l'établissement. Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.

L'affectation au lycée dans votre académie

Les demandes d'affectation de chaque élève sont recueillies dans l'application nationale Affiliat-lycée, outil d'aide à l'affectation.

Le recteur prend en compte :

- les vœux de la famille
- le secteur géographique

Il peut aussi prendre en compte :

- les résultats scolaires
- l'avis des chefs d'établissements d'origine et d'accueil

Retrouvez toutes les informations concernant l'affectation de votre enfant sur le site de votre académie.

La période d'observation en entreprise

Le stage de 3^e permet de **découvrir le monde du travail, partager le quotidien de professionnels et bénéficier d'une expérience concrète**. Il est aussi l'occasion pour les élèves de gagner en autonomie, de prendre confiance dans un nouvel environnement et de permettre, et éventuellement, de confirmer un projet d'orientation.

L'ambition du stage n'est pas tant de permettre aux élèves de confirmer ou d'invalidier une hypothèse d'orientation professionnelle, que d'enrichir leur culture générale citoyenne en leur faisant découvrir :

- le monde économique et professionnel dans sa diversité ;
- un environnement très différent du milieu scolaire, en gagnant en autonomie ;
- les réalités concrètes du travail déconstruisant certains préjugés ;
- les compétences et le savoir-être nécessaires à l'exercice de certains métiers.

Semaine choisie au collège Léonard de Vinci: **Du 11 au 15 janvier 2027**

A la découverte des métiers et des formations: être curieux et s'informer

Quand?

Deux ou trois fois par mois, sur le temps de pause méridienne,

Où?

Au collège

Qui?

des professionnels qui viendront présenter leur métier

Des lycées qui viendront présenter leurs formations

Pour qui?

Pour tous les élèves volontaires (inscriptions au bureau de vie scolaire)

Les attentes de la classe de 3^{ème}: demander son affectation

The screenshot shows a web browser window with multiple tabs. The active tab is titled 'L'orientation en 3e' and the address bar shows the URL 'www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/l-orientation-en-3e-et-l-affectation-en-lycee-9257'. The page content is titled 'L'affectation au lycée dans votre académie' and explains that student requests are collected in the 'Affelnet-lycée' application. It lists five factors considered by the principal: family wishes, geographical sector, school results, and school origin/acceptance opinion. The page is decorated with a blue header and a light blue background for the main content area.

L'affectation au lycée dans votre académie

Les demandes d'affectation de chaque élève sont recueillies dans l'application nationale **Affelnet-lycée**, outil d'aide à l'affectation.

Le recteur prend en compte

- les vœux de la famille
- le secteur géographique

Il peut aussi prendre en compte

- les résultats scolaires
- l'avis des chefs d'établissements d'origine et d'accueil

Le calendrier de l'année scolaire

L'année scolaire est découpée en deux semestres:

- 1^{er} semestre du 01 septembre 2026 au 18 janvier 2026
- 2^{ème} semestre du 19 janvier 2026 au 02 juillet 2026

Des réunions de mi-semestre entre les professeurs de l'élève et ses parents, sont programmées durant la semaine du **02 au 10 novembre 2026.**

A retenir:

- Jeudi 06 et vendredi 07 novembre : journées de **lutte contre le harcèlement**
- **Commémoration du 11 novembre (nouveauté 2026) pour tous les collégiens**
- **Entretiens pour l'orientation** après les conseils de classe de fin de 1^{er} semestre (en présence du PP, d'un personnel de direction et du psyEN)

Le livret de parcours inclusif (LPI) pour gérer les besoins particuliers: PAP, PAI, PPS....

Le livret de parcours inclusif est une application en cours d'installation dans tous les collèges et lycées. Il permet aux équipes éducatives de proposer des réponses pédagogiques aux besoins éducatifs particuliers des élèves, et ceci, avant la mise en œuvre ou dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP), d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ou d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Il permet:

- la mise en place rapide et effective des aménagements et adaptations, dès l'identification d'un besoin éducatif particulier

- la simplification des procédures de renseignement et d'édition des plans et projets par l'équipe pédagogique (programme personnalisé de réussite éducative - PPRE -, plan d'accompagnement personnalisé - PAP -, guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco première demande) document de mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation - MOPPS)

Personnel médico-social

	Fonction	Jours de présence au collège
Mme Tissandier	Infirmière	Lundi de 8h à 17h Jeudi de 8h à 17h
Mme Brossier	Assistante sociale	Lundi toute la journée Jeudi toute la journée
Mme Chartier	Psychologue de l'Education Nationale (PsyEN)	Lundi de 14h à 17h Mardi de 8h à 17h Pour prendre RDV, merci de vous adresser à la vie scolaire.

Les liens entre les parents d'élèves et le collège

> L'ENT du collège:

<https://leonarddevinci-loire.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

connexion à son espace parent via ses identifiants educonnect

> Pronote est l'outil de référence pour suivre la scolarité de votre enfant (notes, absences, retards, cahier de texte...)

Pour y accéder, il suffit de vous connecter au site "Maclasse42" avec vos identifiants Educonnect et de cliquer sur l'onglet "Pronote"

> Le téléphone: 04 77 97 75 10



Les liens entre les parents d'élèves et le collège

> La boîte mail des parents:

la direction du collège vous transmettra les informations importantes à l'adresse mail que vous avez saisie sur Educonnect.

L'adresse mail du collège est la suivante: ce.0422136U@ac-lyon.fr

> Le carnet de correspondance de votre enfant:

il constitue un outil clé de la communication entre l'établissement scolaire et la famille de l'élève. Ce carnet est distribué aux élèves en début d'année scolaire et est valable pour toute l'année.

L'élève doit le présenter à l'entrée du collège tous les jours et le montrer régulièrement à ses parents. S'il n'a pas de carnet à son entrée au collège, un billet de circulation lui sera remis par les assistants d'éducation.

Il faut veiller à le conserver en bon état. Tout carnet perdu ou détérioré devra être remplacé à la charge de la famille.

Les parents délégués au CA

Les parents délégués aux conseils de classe

Les élections des parents délégués au CA auront lieu le durant la semaine du 4 au 9 octobre 2026, par voie électronique.

Les listes de parents candidats, affiliées ou non à une fédération, doivent être déposées au secrétariat du lycée au plus tard le vendredi 25 septembre.

**Réunion d'information au collège pour tous les candidats potentiels le :
Jeudi 17 septembre 2026 à 18h**

Les délégués des parents d'élèves aux conseils de classe sont proposés par les responsables des listes de candidats qui ont obtenu des voix lors des élections au conseil d'administration, et ils sont désignés par le chef d'établissement compte tenu des résultats de ces élections.

Le DNB - session 2027

Le diplôme est délivré, dans la série générale et dans la série professionnelle, aux candidats ayant obtenu une moyenne finale égale ou supérieure à 10 sur 20.

La note de contrôle continu est calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines (toutes au même coefficient) obtenues par les élèves en classe de 3^e.

Un nouvel équilibre est également instauré entre contrôle continu et épreuves terminales : ces dernières comptent désormais pour 60 % de la note finale (contre 50 % actuellement), tandis que le contrôle continu représente 40 % (contre 50 % jusqu'alors).

Enfin, l'épreuve écrite terminale d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique (EMC) est renforcée. Elle est désormais composée de deux sous-épreuves : l'une portant sur l'histoire et la géographie, avec un coefficient de 1,5 ; l'autre portant sur l'EMC, avec un coefficient de 0,5.

Vigilance 2027: aucune dispense de discipline acceptée si non validée par les autorités compétentes

Le DNB - session 2026

Les épreuves de l'examen terminal

L'examen comporte cinq épreuves obligatoires:

- Français,
- Mathématiques,
- Histoire et géographie et enseignement moral et civique,
- Sciences (2 disciplines sur 3 : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie - *à l'exception des candidats de l'enseignement agricole qui composent, eux, sur les disciplines « physique-chimie » et « biologie - écologie »*).
- **Epreuve orale de soutenance:** elle porte sur l'un des objets d'étude abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts ou sur l'un des projets menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) suivis par le candidat.
- Les épreuves terminales donnent lieu à une moyenne sur 20 comptant pour 60 % du résultat final. Chacune des épreuves terminales est notée sur 20.

Le DNB - session 2026

> Enseignement facultatif:

Les élèves ayant suivi un **enseignement facultatif** (langues et cultures de l'Antiquité, chant choral) bénéficient en outre de l'ajout des points supérieurs à 10 de la moyenne obtenue dans l'un de ces enseignements au total des moyennes (sous réserve que la moyenne de contrôle continu ne dépasse pas 20 sur 20).

> Obtention du diplôme:

Le diplôme national du brevet est attribué quand la **moyenne finale obtenue est égale ou supérieure à 10 sur 20**.

Des mentions sont octroyées :

- « assez bien » si la moyenne du candidat est au moins égale à 12 sur 20 ;
- « bien » si la moyenne du candidat est au moins égale à 14 sur 20 ;
- « très bien » si la moyenne du candidat est au moins égale à 16 sur 20 ;
- « très bien avec les félicitations du jury » si la moyenne du candidat est au moins égale à 18 sur 20.

L'équipe pédagogique de la classe

CPE référente:
Professeur principal:

EDUCATION MUSICALE:

ANGLAIS LV1:

EPS:

PHYSIQUE-CHIMIE:

ARTS PLASTIQUES:

FRANCAIS:

SCIENCES VIE & TERRE:

MATHEMATIQUES:

HISTOIRE-GEOGRAPHIE/EMC:

Les attentes dans chaque discipline

FRANCAIS

Les attentes dans chaque discipline

MATHEMATIQUES

Les attentes dans chaque discipline

ANGLAIS

Les attentes dans chaque discipline

HISTOIRE GEOGRAPHIE / EMC

Les attentes dans chaque discipline

SCIENCES PHYSIQUES

Les attentes dans chaque discipline

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Les attentes dans chaque discipline

EPS

Les attentes dans chaque discipline

ARTS PLASTIQUES

Les attentes dans chaque discipline

EDUCATION MUSICALE

DISPOSITIF « COUP DE POUCE »

Cette année, le dispositif Coup de Pouce ou SOS matière, réservé aux élèves de 3^{ème}, permet à tous les élèves volontaires ou volontaires désignés, de bénéficier d'un temps avec un enseignant de la discipline pour :

- revoir une notion
- travailler un point méthodologique
- s'exercer à un sujet type brevet.



**NOUVEAUTE
2026 -2027**

Ce dispositif est proposé à raison d'une heure par semaine et par discipline (français, maths, HG, sciences) située sur le temps de pause méridienne, en lieu et place du dispositif Devoirs Faits dont les élèves ont pu bénéficier en quatrième et cinquième.

Des informations complémentaires seront transmises aux élèves au démarrage du dispositif.

Conseils pour bien réussir son année de 3ème

- Travailler et apprendre ses leçons régulièrement
- Respecter les adultes, les camarades et le matériel
- Ne pas hésiter à solliciter les enseignants lorsqu'on a besoin d'aide
- Prendre soin de ses affaires, rattraper les cours si besoin et veiller à bien tenir ses classeurs/cahiers

La direction et les équipes du collège sont là pour aider et accompagner chaque élève sur le chemin de la réussite.

**Parents, nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous.
Bonne année scolaire à tous et à toutes**